

LYCÉE PETRUS-KY, Choquan (Saïgon) enseignement franco-annamite

Les réformes scolaires en Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 23 août 1928)

Les réformes scolaires en Cochinchine, poursuivies par l'Administration locale, viennent d'être réalisées par deux arrêtés du gouverneur général [Robin p.i.], en date du 11 août 1928, pris sur la proposition du gouverneur de la Cochinchine [Blanchard de la Brosse] et l'avis conforme du directeur général de l'Instruction publique.

Le collège Chasseloup-Laubat, qui vient d'être érigé en Lycée, où étaient professés à la fois l'enseignement secondaire français et l'enseignement primaire supérieur et secondaire franco-indigène, sera, à partir de la rentrée 1928-1959, exclusivement réservé à l'enseignement secondaire français.

Le Lycée Pétrus-Ky, à Choquan, ouvrira ses portes à la prochaine rentrée.

Il y sera dispensé l'enseignement primaire supérieur franco-indigène et l'enseignement secondaire local.

Le Lycée Pétrus-Ky recevra des externes libres, des externes surveillés, des demi-pensionnaires et des pensionnaires.

Comme suite aux réformes ci-dessus, l'annexe du Collège Chasseloup-Laubat, installée dans les anciens bâtiments du Trésor, rue Catinat, à Saïgon, est supprimée les classes élémentaires françaises réintègrent l'établissement de la rue Chasseloup-Laubat. À partir de l'ouverture de l'année scolaire 1928-1929, il sera institué, à la place de cette annexe, une école primaire supérieure de garçons, à laquelle sera adjoint un cycle ordinaire élémentaire placé sous la même direction que l'établissement principal.

L'école primaire supérieure de garçons sera réservée aux enfants français (de naissance ou par naturalisation). Elle recevra des externes libres, des externes surveillés et, dans la limite des places disponibles, des demi-pensionnaires et des internes.

Les détails de l'organisation seront portés ultérieurement à la connaissance des familles.

LE NOUVEAU LYCÉE FRANÇAIS DE SAÏGON
(*L'Écho annamite*, 31 août 1928)

Les familles ont déjà été informées de la création du Lycée Pétrus-Ky, où sera transféré, à la rentrée des classes, ce qu'on appelait le quartier indigène du collège Chasseloup-Laubat, c'est-à-dire les classes de l'enseignement primaire supérieur franco-indigène et de l'enseignement secondaire local.

Cochinchine.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 septembre 1928)

M. le gouverneur général [Pasquier] à Cho-Lon. — Dans la matinée de dimanche, accompagné du gouverneur de la Cochinchine [Blanchard de la Brosse], il a visité les bâtiments neufs du Lycée Petrus-Ky, où il a été reçu par le directeur de l'Instruction publique M. Thalamas, l'administrateur Gazano, maire de Cho-Lon, et le proviseur Sainte Luce Banchelin.

Les frais d'études

Au Lycée Pétrus Truong-Vinh-Ky
(*L'Écho annamite*, 17 septembre 1928)

Le prix de la pension, de la demi-pension et de l'externat pour les élèves du Lycée Pétrus Truong Vinh Ky (cycle primaire supérieur et cycle secondaire) est fixé provisoirement ainsi qu'il suit, pour la rentrée scolaire 1928-1929 :

Pension entière (frais d'études compris) 180 \$ par an.
Demi-pension (frais d'études compris) 90 \$ par an.
Externat 20\$ par an.

Le prix total des frais de pension, demi-pension, externat de plusieurs enfants d'une même famille, instruits spontanément dans ledit Lycée, sera réduit de 10 % pour deux, enfants, de 20 % pour trois enfants et de 30 %. pour quatre enfants ou plus.

Le paiement de la pension, de la demi-pension, des frais d'études est toujours effectué d'avance ; il s'opère en trois termes égaux exigibles les 15 septembre, 15 décembre, 15 avril. Tout mois commencé est dû en entier.

Les livres classiques pourront être mis à la disposition des élèves du Lycée Pétrus Ky, sur la demande des familles. après paiement, en même temps que la rétribution scolaire du premier terme d'une somme 4 \$ 50 pour les classes primaires supérieures et d'une somme de six piastres pour les classes de l'enseignement franco-indigène.

Les parents des élèves verseront à la caisse de l'économie et en même temps que le prix de l'abonnement aux livres et en garantie, une somme de une piastre. Cette somme sera rendue aux parents, en fin d'année scolaire contre la remise des livres qui auront été prêtés. En cas de détérioration, cette somme sera versée au budget local et prise en recette au même titre que le montant de l'abonnement.

Discours du gouverneur de la Cochinchine Blanchard de la Brosse à l'ouverture du
Conseil colonial de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 17 octobre 1928)

.....
L'enseignement franco-indigène du 2^e degré continue à jouir de la faveur que lui assurent la parfaite adaptation de ses programmes aux conditions de la vie locale, le développement des collèges de l'intérieur et l'utilisation, dès septembre 1927, du Lycée Pétrus Ky.

Les travaux de ce grand établissement, commencés il y a de longs mois déjà, ont été activement poussés pendant toute l'année de manière à rendre possible le transfert et l'installation définitive à Choquan, à la rentrée d'octobre 1928, de tout le quartier

indigène Chasseloup-Laubat. Placé sous l'égide d'un grand lettré annamite, qui a été bon serviteur de son pays en même temps que de la France, l'établissement neuf de Choquan a reçu, dès ses débuts, le nom de Lycée. Il comporte, au dessus des classes d'enseignement primaire supérieur, les classes de l'enseignement secondaire local, enseignement en tous points comparable en valeur à l'enseignement secondaire métropolitain. Je suis certain de traduire votre sentiment à tous, Messieurs, en souhaitant une belle carrière au jeune Lycée Pétrus Truong vinh Ky, dont l'ouverture comble une lacune certaine, et qui comptera bientôt, lorsqu'il aura reçu ces derniers aménagements, parmi les établissements les mieux conçus, les plus confortables et les plus importants de tout l'Extrême-Orient.

Générosité d'un notable annamite
(*Les Annales coloniales*, 5 janvier 1929)

M. [Tran trinh Trach](#), conseiller privé du Gouvernement de la Cochinchine, vient de consacrer une somme de dix mille francs à l'achat d'ouvrages destinés à compléter et à étendre la culture littéraire, philosophique, scientifique et artistique des élèves du nouveau Lycée Pétrus Truong-Vinh-Ky.

Rappelons que ce véritable philanthrope, bienfaiteur de mainte œuvre sociale, a fait don récemment de 100.000 \$ à la ville de Saïgon pour la construction d'un asile de vieillards.

Cochinchine.
—
Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1929)

Le nouveau proviseur du Lycée Pétrus-Ky. — M. Valençot, [professeur agrégé](#) de 2^e classe, en service au Lycée Albert Sarraut, est mis à la disposition du gouverneur de la Cochinchine.

M. Valençot est désigné pour remplir les fonctions de proviseur du Lycée Pétrus-Ky en remplacement et à compter de la date du départ en congé de M. Sainte Luce Banchelin.

Cochinchine.
—
Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 août 1930)

Les obsèques de M. G. Rousset. — Les obsèques du professeur Gilbert Rousset, attaché au Lycée Pétrus-Ky, ont eu lieu ce matin vers 7 heures.

De nombreux amis avaient tenu à accompagner la dépouille mortelle du regretté professeur jusqu'à sa dernière demeure. Des délégations de l'A. C. C.¹ et de la Société des études indochinoises assistaient à la cérémonie qui eut lieu au temple protestant.

¹ Automobile-Club de Cochinchine.

Assistaient à la cérémonie M. Krautheimer, M. Thalamas et de nombreuses hautes personnalités.

Des discours émouvants ont été prononcés par MM. Chevret (au nom des professeurs du Lycée Pétrus-Ky ; Aubry, au nom de l'A. C. A. C.² ; de Tastes, président de la Société des études Indochinoises, et Taboulet, chef du service de l'Enseignement.

Nous renouvelions à la veuve et aux orphelins du disparu ses condoléances sincèrement émues.

L'ÉQUIVALENCE DU BREVET SECONDAIRE LOCAL AVEC LE BACCALAURÉAT MÉTROPOLITAIN

Une date importante : le couronnement de notre enseignement indochinois
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 octobre 1930)

Le 12 octobre dernier a été signé par le président de la République le décret présenté par le ministre des Colonies et le ministre de l'instruction publique accordant l'équivalence du brevet secondaire local avec le baccalauréat métropolitain.

Désormais, les jeunes gens ayant achevé avec succès le cycle de leurs études secondaires au Lycée du Protectorat ou au Lycée Petrus-Ky pourront poursuivre leurs études supérieures tout comme les détenteurs du baccalauréat français sous la seule réserve de principe que l'exercice d'une profession médicale ne devra avoir lieu qu'en Indochine.

Les répercussions de cette mesure seront nombreuses et profondes ; disons en premier lieu qu'elle consacre l'excellence des programmes secondaires indochinois puisqu'ils viennent de subir victorieusement la dure épreuve de la comparution devant la plus haute juridiction universitaire, le Conseil supérieur de l'instruction publique de Paris.

Il n'y a pas lieu d'en être surpris : vraiment adapté au pays sur la base des humanités extrême-orientales, l'enseignement secondaire indochinois est simple, continu, harmonieux : il se poursuit sans spécialisation ni bifurcation et aboutit à un baccalauréat en deux parties sans séries ni subdivisions, véritable *diplôme unique pour l'école unique*.

D'autre part, rien ne manquant plus désormais au prestige de l'enseignement secondaire indochinois, la jeunesse annamite, cambodgienne ou laotienne suivra sa voie propre, parallèlement à la jeunesse française ; les lycées Petrus-Ky et du Protectorat n'ont plus rien à envier aux Lycées Albert-Sarrazin et Chasseloup-Laubat et un meilleur équilibre du recrutement pourra être réalisé.

Enfin, l'exode prématûré de la jeunesse indochinoise vers les Lycées français, exode dont M. le gouverneur général vient d'énumérer les multiples inconvénients dans sa récente circulaire aux familles, n'aura plus aucune raison d'être. Il importe essentiellement que les familles indigènes sachent qu'il est maintenant inutile de s'imposer le chagrin et la dépense de ces pénibles et dangereuses séparations ; qu'elles envoient donc désormais avec confiance leurs enfants dans nos grands Lycées indochinois : ils y feront des études de même valeur que celles de France en tant que débouchés et sanctions mais bien autrement profitables parce qu'elles sont une heureuse synthèse de ce qu'il y a de meilleur dans les deux grandes civilisations du monde : Occident et Extrême-Orient, et qu'elles se font en collaboration étroite avec les parents.

En constituant sur des bases définitives l'enseignement secondaire classique indochinois, la France vient de donner une preuve nouvelle de sa volonté d'assurer aux

² Amicale cochinchinoise des anciens combattants.

populations placées sous son égide protectrice les moyens de conquérir un savoir moderne et complet sans quitter leur plan national.

(*Communiqué de la direction générale de l'instruction publique*).

Cochinchine.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 avril 1931)

Enseignement. — M. Edme, professeur licencié principal de 3^e classe en service en Cochinchine, est chargé des fonctions de censeur du Lycée Pétrus-Ky en remplacement de M. Boulé et pour compter du jour où celui ci assurera celles de proviseur dudit établissement.

Cochinchine.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 septembre 1931)

Au Lycée Pétrus-Ky. — M. Neveu, le distingué professeur de sciences du Lycée Chasseloup-Laubat, qui a dirigé un moment le Jardin botanique, vient d'être désigné comme proviseur du Lycée Pétrus-Ky en remplacement du sympathique M. Boulé qui va remplir au Laos les fonctions de chef du Service de l'enseignement.

Cette mutation permet d'utiliser dans deux postes importants deux de nos plus remarquables membres de l'enseignement. M. Neveu poursuivra au Lycée Pétrus-Ky, dont nous avons dit l'importance, le programme de tous ses devanciers. Il a suffisamment l'expérience des Annamites pour veiller à l'avenir de toute une jeunesse confiée à sa direction.

De même, le proviseur Boulé qui a donné, partout où il a passé la mesure de ses capacités pédagogiques et de son expérience, ne manquera pas de conduire l'Enseignement au Laos vers destinées des heureuses.

Nous souhaitons à ces deux fonctionnaires succès dans leur carrière.

La seconde journée de Paul Reynaud ³ à Saïgon
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 octobre 1931)

Au Lycée Pétrus-Ky

À trois heures précises, M. le Ministre des Colonies arrivait au Lycée Pétrus-Ky. Ainsi que dans la matinée, il était accompagné de M. le gouverneur général Pasquier, de M. le Gouverneur de la Cochinchine Krautheimer, de M. Gaston Joseph, directeur des affaires politiques du ministère des Colonies, de M. le résident supérieur Pagès.

De plus, madame et mademoiselle Reynaud s'étaient jointes au cortège, ainsi que M. Outrey, député de la Cochinchine, et M. Renault, président de la commission municipale de Cholon.

³ Premier ministre des colonies à se rendre en Indochine.

Au Lycée Pétrus Ky, M. le Ministre des Colonies fut reçu par MM. Valençot, directeur de l'Enseignement, et Neveu, proviseur.

M. Paul Reynaud s'arrêta dans une classe de 4e année où M. Petitcolin donnait un cours d'histoire.

Il écouta longuement les élèves annamites interrogés sur la révolution de 89 et sur les philosophes, Voltaire, Rousseau qui, par leurs écrits, provoquèrent le mouvement d'évolution.

Puis, M. le Ministre des Colonies remit les décorations suivantes au personnel du Lycée :

Officiers d'Académie

M^{me} Chambon, MM. Cadillon, Bulliard, Nguyêñ-van-Duyêñ, Tran-van-Rem, Nguyêñ-thanh-Nhom.

Officier de l'Instruction publique

M. Nguyêñ-van-Mai.

Chevalier du dragon d'Annam

M. Huynh-van-Ngoan.

Cochinchine.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre 1931)

Une Saïgonnaise tuée dans un accident d'auto. — Cette nuit, vers 2 h. 30, un accident mortel d'auto s'est produit à la sortie du pont de Binh-Loi, dans la direction de Saïgon.

M. Peticolin, professeur au Lycée Pétrus-Ky, rentrait es compagnie de quelques amis quand sa voiture dérapa pour une cause non encore déterminée. Tous les occupants de l'auto furent violemment projetés a terre ; deux d'entre eux furent grièvement blessés, notamment M^{le} Granat. On la transporta immédiatement à l'hôpital Grall où elle expira dès son arrivée.

Des renseignements complémentaires que nous avons pu recueillir dans la matinée, il ressort que l'accident s'est produit à proximité de la route qui conduit à Thudaumot.

M. Peticolin revenait de la Cascade dans une auto où se trouvaient M^{me} et M. Grenier, architecte aux Travaux publics, et M^{le} Granat, sténodactylo à l'Agence financière d'Indochine*.

La voiture marchait à une vive allure, elle fit une embardée à l'endroit sus-indiqué et bondit sur le talus de la voie ferrée. Seul le conducteur, qui s'était agrippé au volant, put rester dans l'auto.

M. Grenier se releva lui-même, n'ayant que quelques égratignures. Il n'en était pas de même de M^{me} Grenier et de M^{le} Granat ; la première avait une profonde blessure à la tête tandis que M^{le} Granat se plaignait de douleurs à la poitrine.

On sait le reste. Transportée à l'hôpital dans la voiture de MM. Pillon et Chantebien, M^{le} Granat ne tardait pas à expirer.

Ce fut dans l'auto de M. Portail que M^{me} Grenier fut, à son tour, dirigée sur l'hôpital. Le docteur Ricou l'a trépanée ce matin ; il est encore difficile de se prononcer sur son cas.

Cochinchine.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 août 1932)

Les Saïgnonnais à l'École coloniale. — Nos lecteurs ont appris samedi quels étaient les nouveaux élèves de l'École coloniale mais nous tenons à signaler que, parmi les heureux vainqueurs de ce concours, dont on sait la sévérité, étant donné le nombre considérable des participants, il y a, à notre connaissance, deux jeunes Saïgnonnais, Georges Valençot, fils de l'ex-proviseur du Lycée Pétrus-Ky, qui, avant son récent départ pour la France assurait l'intérim de la Direction cochinchinoise de l'Enseignement, et Jacques Pargoire, fils M. le receveur de l'Enregistrement dont les études financières ont été suivies avec un si vif intérêt par nos lecteurs.

Georges Valençot a été reçu 1^{er} et Pargoire 34^e sur 60. Celui-ci avait été 14^e à l'écrit et aurait certainement conservé son rang à l'oral si, souffrant ce jour-là, il n'avait dû en interrompre une partie.

De ce double succès qui valait d'être signalé, nous félicitons très chaleureusement et les candidats et leurs familles.

COCHINCHINE.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 juillet 1933)

Au Lycée Pétrus-Ky. — M. Valençot, professeur agrégé principal hors classe en service en Cochinchine, rentré en congé, sera chargé des fonctions de proviseur au Lycée Pétrus-Ky au départ en congé de M. Neveu, professeur agrégé principal de 3^e classe.

Cochinchine.

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 octobre 1934)

Le Gouverneur général visite les Lycées de Saïgon. — Saïgon, 21 octobre. — Le Gouverneur général Robin, accompagné de M. le gouverneur de la Cochinchine Pagès, a visité inopinément, samedi matin, le Lycée Chasseloup-Laubat, le Lycée Petrus-Ky et le Lycée franco-chinois.

.....

Au Lycée Pétrus-Ky, où il s'est rendu ensuite et où il a été reçu par le proviseur Valençot, le gouverneur général s'est renseigné sur les résultats obtenus dans le principal établissement public d'enseignement primaire supérieur et secondaire franco-indigène de la Cochinchine où les cours d'enseignement général ont été si heureusement complétés par des cours commerciaux. Le gouverneur général a assisté à différents cours et a posé quelques questions aux élèves. Il s'est fait ensuite montrer les dortoirs, le réfectoire, la cuisine et le terrain de sports. Il a constaté que partout régnait l'ordre et la propreté. Le Lycée Pétrus-Ky, construit de 1926 à 1928 et qui a coûté environ un million de piastres, peut rivaliser avec les plus belles réalisations similaires.

L'ENSEIGNEMENT FRANCO-INDIGÈNE EN INDOCHINE

Une visite au Lycée Pétrus Truong Vinh Ky
par Nguyen tien Lang.
(*La Dépêche coloniale*, 25 avril 1935)

(De notre correspondant particulier)

Saigon, le 6 avril 1935

Sur treize hectares de terrain remblayé, assaini, disposé avec goût par le proviseur, M. Valençot, en parterres et en pelouses gazonnées s'encadrant entre les imposants bâtiments neufs, loin du bruit et de l'activité fiévreuse de Saïgon et de Cholon dont cet emplacement se trouve juste à la limite, dans la fameuse « Plaine des Tombeaux » rendue célèbre par les écrivains voyageurs, le lycée Pétrus-Ky est un des plus vivants et éloquents témoignages de l'effort éducateur de la France.

Il y a dix ans, rien n'existeit encore à cette place. Le collège ChasseloupLaubat, créé en 1871 par l'amiral Dupré sous le nom d'« École normale pour indigènes », distribuait depuis 1917 l'enseignement secondaire français, et depuis 1921 l'enseignement secondaire franco-indigène qui venait de naître. Pour développer ce dernier, inspiré par le souci de concilier l'éducation et les éléments de culture française avec les traditions de l'Extrême-Orient et les parties vivaces des doctrines anciennes, le nouveau collège de Cochinchine, dont la construction commença en 1925, dont les deux premiers bâtiments furent achevés en 1927 sous l'impulsion de M. Blanchard de la Brosse, alors gouverneur de la Cochinchine, et qui reçut en 1928 le nom de Pétrus Truong Vinh Ky en souvenir du grand érudit annamite originaire de Cochinchine, fut érigé en lycée. M. le gouverneur général Robin fut le signataire des arrêtés créant le nouvel établissement.

Lorsqu'il prit en main les destinées de l'Indochine, une de ses premières visites fut pour le lycée Pétrus-Ky, où il put constater la fécondité des efforts du dévoué proviseur actuel. Depuis cinq ans, il assume la direction de cette grande maison d'enseignement et d'éducation franco-annamite avec un dévouement qu'éclairent non seulement une haute culture, mais surtout une sympathie profonde et compréhensive pour les Annamites.

C'est un plaisir d'entendre M. Valençot parler de ses élèves :

— « Il faut bien comprendre leur mentalité. Je ne conçois pas que l'on puisse ne pas s'attacher à cette jeunesse, qui dans l'ensemble, présente tant de qualités qu'il nous appartient de développer par une bonne éducation française sachant s'appuyer également sur l'éducation familiale. »

Dans l'immense cité scolaire, nous nous promenions depuis trois quarts d'heure. À travers les galeries, les préaux, les cours, après avoir pu visiter des classes, des laboratoires, la salle de dessin, la bibliothèque, les dortoirs et le réfectoire, tous d'un confort admirable, d'un entretien parfait, nous étions arrivé, le proviseur et moi, devant le vaste terrain des sports. La conversation de M. Valençot est de celles qui ouvrent des échappées nombreuses sur des méditations pleines de fruits, et qui, en même temps, les aident, les orientent, leur fournissent plus que des éléments ou des thèmes. Je me suis instruit beaucoup avec lui :

Nous revenons sur la psychologie de l'élève annamite :

— Le jeune Annamite, dit M. Valençot, surtout s'il est de famille peu aisée, est généralement travailleur, désireux de s'instruire. Le paresseux-type est extrêmement rare. Peut-être se sert-il un peu trop de la mémoire. Du moins, on ne saurait le critiquer

excessivement s'il use, pour s'exprimer ou pour écrire, d'expressions toutes faites ou de clichés ; il est inévitable, que, dans la pratique d'une langue étrangère, on se serve des expressions consacrées par l'usage. Mais beaucoup de mes élèves des hautes classes manient le français avec une véritable élégance et assimilent des auteurs comme Marot ou Régnier qui ne sont pas toujours familiers aux élèves des lycées de France. L'élève annamite, très discipliné, joint des qualités de cœur à ses qualités d'intelligence. S'il est souvent susceptible, s'il ne se livre pas facilement, une fois qu'il a compris son maître et note le désintérêt avec lequel on s'occupe de son bien, il montre une confiance sans réserve, manifeste sa reconnaissance, est capable de franchise. »

M. Valençot est intimement convaincu de la valeur de l'internat comme moyen d'imprégnier l'éducation française qui doit aider le jeune Annamite à prendre conscience de sa personnalité. Il déplore le tarif actuel de l'internat, qui, en raison de la crise, écarte de l'internat un certain nombre de jeunes gens peu fortunés, ou fils de parents qui comprennent mal l'économie. Si, en effet, on paie moins cher la pension en ville, on perd en même temps le bénéfice des garanties irremplaçables qu'offre l'internat pour le développement harmonieux du caractère de l'élève.

Je crains, dit M. Valençot, cet abandon de jeunes gens en somme livrés à eux-mêmes, dans des pensions où personne ne les surveille, ou chez des correspondants trop souvent choisis au hasard. Si encore c'était vraiment dans leur famille, au sein de l'éducation familiale, qu'ils étaient maintenus. Ici, pour les internes comme pour les externes, je les dirige en plein accord avec leur famille, car je sais l'autorité du père annamite. Souvent, j'ai recours à lui pour des observations ou même des corrections que je n'ai pas à donner, mais que lui, père, d'après la tradition comme d'après le code annamite, il peut et il doit donner. Mes élèves continuent ainsi à se retrouver dans leur milieu familial où ils apprennent à observer les traditions séculaires de respect à l'égard des vieillards et des supérieurs, de vénération pour les ancêtres, de reconnaissance pour les maîtres. L'éducation du lycée et celle de la famille ne vont nullement à l'encontre l'une de l'autre. Elles se complètent harmonieusement. »

Qu'ajouter à d'aussi sages paroles ? Ce fut donc avec une satisfaction et une admiration sincères que nous prîmes congé.

Distinctions. — Rosettes et palmes
(*JORF*, 13 juillet 1936)
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 août 1936)

Gioan (Louis-Auguste), censeur du Lycée Petrus-Ky ;
Cadillon (Gabriel-Henri), professeur du Lycée Petrus-Ky ; directeur de l'École normale de Saïgon.
Mignon (Georges-Victor), professeur au Lycée Petrus-Ky ;
Mahé (Antoine-Marie-Alphonse), économie au Lycée Petrus-Ky ;
M^{me} Dubois (Marie-Louise-Léonie), ex M^{me} Tissot, professeur au Lycée Petrus-Ky à Saïgon ;

EN PRÉSENCE DU GOUVERNEUR.
M. BERTRAND A PRÉSIDÉ HIER LA DISTRIBUTION DES PRIX AU LYCÉE PÉTRUS-KY
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juillet 1937)

Hier malin, au cours d'un belle manifestation, les lauréats de l'année scolaire du Lycée Pétrus-Ky ont été récompensés.

Le grand réfectoire du magnifique établissement avait été décoré pour la circonstance, et drapeaux et plantes s'unissaient pour donner une belle allure de fête à un cadre sévère à l'ordinaire.

Une assistance très nombreuse était présente. M. le gouverneur de la Cochinchine avait tenu à assister en personne à cette manifestation, démontrant ainsi toute l'attention qu'il porte à l'enseignement annamite.

Nous avons noté entre M. Bertrand, directeur de l'Instruction publique pour l'Indochine, qui présidait, et M. Valençot, proviseur du Lycée Pétrus-Ky, l'amiral Petit, le lieutenant-colonel Xuan, le commandant Guérin du Cayla, M. Taboulet, directeur du Service local de l'Enseignement, M. Ballous, vice-président du Grand Conseil, M. Mazet, président de l'A.M.S., M. Do-huu-Tri, M. Gennardi, M. Ng.-van-Cua, M^{me} Doc, M. de Gentile, etc.

Après que M. Valençot eût reçu le gouverneur de la Cochinchine, M. Bertrand, directeur de l'Instruction publique de l'Indochine, prit le premier la parole. Il le fit pour remercier M. Pagès, de lui avoir cédé la présidence de la distribution des prix, pour remercier aussi M. Valençot de l'avoir fait venir de si loin. Il vanta ensuite les bienfaits de l'Enseignement, puis termina en souhaitant que les élèves se montrent bientôt, supérieurs à leurs maîtres et que demain soit meilleur qu'aujourd'hui, hui, comme aujourd'hui est meilleur qu'hier.

C'est très applaudi qu'il termina son improvisation.

M. Pechmèze, professeur de géographie, prononça ensuite un long discours « La géographie, science moderne ».

.....

LES MORTS TRAGIQUES
M. Valençot (Pierre-Paul)
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1938)

Proviseur agrégé de 1^{re} classe des Lycées des départements, intégré dans le cadre local en qualité de professeur agrège principal hors classe.

Né le 10 septembre 1885 à La Rochette (Savoie), M. Valençot obtint une bourse de licence près la faculté des Lettres de Lyon en 1905-1906. Après avoir accompli son service militaire (1906-1907), il fut nommé boursier de diplôme d'études supérieures (1907-1908) et boursier d'agrégation (1908-1909). Il exerça comme professeur suppléant et maître d'internat au collège Chaptal (1909-1911) et comme professeur agrégé au Lycée de Rouen et au Lycée d'Aurillac.

Nommé censeur du Lycée de Cherbourg et non installé par suite de sa mobilisation le 2 août 1914, il occupa après la guerre, le 1^{er} mai 1919, les fonctions de censeur des études au Lycée de Moulins. Il fut nommé successivement proviseur du Lycée Schoelcher à Fort-de-France et chef du Service de l'Instruction publique à la Martinique le 6 septembre 1921, proviseur du Lycée Gallieni à Tananarive (Madagascar) le 11 décembre 1924.

Il fut promu proviseur agrégé des Lycées des Départements de 2^e classe le 1^{er} janvier 1926 et proviseur agrégé de 1^{re} classe pour compter du 1^{er} janvier 1936.

Détaché en Indochine le 8 mars 1928, M. Valençot fut affecté, à son arrivée à la colonie, au Lycée Albert-Sarrault où il enseigna jusqu'en août 1929.

Appelé à servir en Cochinchine en 1929, il fut désigné, par arrêté du 20 juin 1929, comme proviseur du Lycée Pétrus-Ky, fonctions qu'il occupa jusqu'au 5 mars 1938, date de son départ en congé.

Titulaire de la Croix de Guerre, M. Valençot était en outre chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique et officier du Dragon d'Annam. M. Valençot est décédé le 7 mars 1988 à la suite de l'accident survenu à l'avion sur lequel il s'était embarqué à destination de la Métropole.

RAPATRIEMENT DES CORPS
(*Le Journal des débats*, 15 avril 1938)

Le *Bernardin-de-Saint-Pierre*, des Messageries Maritimes, courrier d'Indochine et des Indes françaises, a ramené à Marseille les corps des six victimes d'un accident d'aviation qui s'est produit au cours du survol des Indes anglaises, le mois dernier. Il s'agit du pilote Robin, de ses équipiers Schmayer [*sic : Schwager*] et Pujol, de M. Valençot et de M. et M^{me} Boudon, passagers.

AVIS DE DÉCÈS
(*La Dépêche d'Indochine*, 25 avril 1938)

M^{me} Pierre Cudenet ;
M. Gilbert Cudenet ;
M. et M^{me} Édouard Cudenet ;
M. et M^{me} Gaston Cudenet et leur fille ;
M. et M^{me} Émile Cudenet et leurs enfants ;
M. et M^{me} Pierre Berland ;
M. et M^{me} Paul Noncet ;
Les familles Cudenet, Noncet, Berland et Lagarde ⁴
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

monsieur Pierre CUDENET
professeur au Lycée Pétrus-Ky

leur mari, père, fils, frère et allié, décédé à l'hôpital Grall, le 25 avril 1938, dans sa 38^e année.

Les obsèques auront lieu le 26 avril 1938, à 17 h. On se réunira à l'hôpital Grall.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Au Lycée Pétrus-Ky

Une émouvante cérémonie à la mémoire de Paul Valençot,
sous la présidence de M. Rivoal, gouverneur de la Cochinchine
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mars 1939)

On sait la fin tragique du proviseur Valençot. Ses amis, ses élèves ont tenu à commémorer son anniversaire par une importante cérémonie dont l'*« Opinion »* rend compte en ces termes :

⁴ Louis Isidore Lagarde : marié à Pauline Noncet. Chef d'atelier à l'École des mécaniciens asiatiques.

Elle fut émouvante, la cérémonie intime qui eut lieu hier sous la vaste véranda du Lycée Pétrus-Ky à la mémoire de Paul Valençot, dont la mort tragique est encore présente à toutes les mémoires. Le buste qui rappelle ce professeur distingué au souvenir de ses amis, de ses élèves et des visiteurs, s'érige dans une salle du Lycée.

Produit d'une collecte faite parmi le personnel du Lycée et les élèves, ce buste est l'œuvre de M. Balick qui dut travailler sur des données assez vagues, car il n'avait à sa disposition que de petites photos peu ressemblantes.

À 17 h. 30, l'auto gubernatoriale déposa devant le perron du Lycée le chef de la colonie accompagné de M. Bicail, son secrétaire particulier. M. Rivoal fut reçu par M. Le Jeannic, proviseur du Lycée, M. Taboulet, directeur de l'Enseignement local, et M. Ng.-thanh-Giung, président du Comité d'érection. Dans l'assistance, nous avons remarqué : MM. Mazet, Ballous, le colonel André, MM. Berland, Boulé, Charropin, Charvet, Bosel, Etienbled, Revertégat, Andrieux, Gros, Truong-vinh-Tong, Nguyen-dinh-Tri, M^{me} Lhuissier, Revertégat.

Devant le buste de Paul Valençot, M. Giung au nom du comité, prononça le discours suivant :

Monsieur le gouverneur,
Mesdames,
Messieurs,

Il y a aujourd'hui un an que M. Valençot, notre regretté proviseur, est mort d'un accident d'aviation à Dalhia, aux Indes.

Désireux de perpétuer le souvenir de celui qui fut pour eux un chef estimé, les professeurs du Lycée, sur l'initiative de M. Bouté, ont décidé d'ouvrir, parmi le personnel et les élèves du Lycée, une souscription destinée à ériger un buste à monsieur Valençot.

L'exécution de ce buste a été confiée à M. Balick, directeur de l'École des arts à Biênhoà. Le travail, fait d'après photographie, n'a pas été achevé sans difficultés ; qu'il nous soit permis d'adresser à M. Balick, nos sincères remerciements.

Qu'il nous soit permis également d'adresser nos vifs remerciements à notre ancien proviseur, M. Boulé, et à M. Gros, dont l'activité a permis la réalisation de l'œuvre d'art que nous avons devant nous.

Nous exprimons aussi l'expression de notre gratitude à M. le gouverneur de la Cochinchine, à M. le chef de Service de l'Enseignement ainsi qu'à tous ceux qui sont venus aujourd'hui rehausser de leur présence notre pieuse cérémonie.

Monsieur le Proviseur, j'ai l'honneur de vous remettre, au nom du comité de souscription, le buste de M. Valençot afin que le Lycée Pétrus-Ky garde toujours présente, l'image de celui qui, près d'une décade [sic], a présidé à sa destinée. »

M. Le Jeannic, proviseur du Lycée et successeur de M. Valençot, évolua ensuite en termes éloquents le souvenir de son regretté collègue.

Discours de M. Le Jeannic

Monsieur le gouverneur,

C'est pour une cérémonie intime, volontairement dépouillée d'apparat, que se sont réunis ce soir les anciens élèves, les collaborateurs, les amis de M. Valençot. Cette cérémonie, vous n'en avez pas moins accepté de la présider ; et c'est vous qui m'avez spontanément offert de prononcer vous-même quelques paroles en cette occasion. Au nom de tous ceux qui sont ici, au nom de ceux qui, retenus au loin, sont avec nous en pensée, permettez-moi de vous présenter l'expression de notre gratitude pour un geste où nous voyons et la preuve de l'intérêt que vous attachez à l'œuvre de l'enseignement

en ce pays. et un hommage à la mémoire de celui qui fut, de cette œuvre, un des tenants les meilleurs et les plus actifs.

Mesdames, Messieurs,
Mes chers élèves,

Le 7 mars 1939, M. Paul Valençot, proviseur de ce Lycée, périsait tragiquement dans l'accident d'aviation de Dathia. Une semaine plus tard, une cérémonie groupait au Lycée Pétrus-Ky tous ceux, combien nombreux, qui tenaient à honorer sa mémoire. La plupart d'entre vous étaient là, et aucun n'a oublié sans doute, ni l'accent d'émotion et de sincérité des paroles prononcées en cette occasion ni cette atmosphère où tous communiaient dans le souvenir du maître, du chef, de l'ami. J'étais là, dans la foule, j'écoutais tous ceux qui, à des titres divers, venaient devant l'image du disparu, apporter le tribut de la reconnaissance, de l'ami fidèle. Je n'aurais jamais cru que Saïgon comptât tant d'orateurs.

Comme les paroles portent quand elles viennent du cœur ! Dans la foule qui se dilua ensuite silencieusement dans la ville que de visages crispés, que de paupières rougies.

Or, ce qui donnait tant d'éloquence aux discours, ce qui faisait vibrer à l'unisson tout un auditoire si diversement composé, ce qui mettait des larmes aux yeux des plus bourrus, c'était le souvenir de M. Valençot.

Bien profonde certes était la trace que mon prédécesseur avait laissée derrière lui, et, au cours des six mois qui viennent de s'écouler, on peut penser que plus d'une fois, j'ai médité sur cette influence qu'il avait acquise, ce rayonnement qu'il exerçait et dont j'ai pu constater les persistants effets. Débutant dans cette carrière difficile où ses avis m'auraient si bien éclairé, comment n'aurais-je pas voulu connaître le secret de son étonnante réussite.

À vrai dire, d'autres que moi s'étaient déjà posé la question. Mieux que quiconque, monsieur le chef de service avait montré que ce secret résidait « d'abord dans la respectueuse estime que tous portaient à Paul Valençot en considération de sa valeur personnelle et professionnelle, de sa profonde bonté. Parmi tous ceux qui, le 14 mars, s'étaient succédé à la tribune, chacun a en lumière l'un des multiples aspects de l'attachante personnalité de M. Valençot.

Je n'entreprendrai donc pas la vaine tâche de définir à nouveau le caractère et l'œuvre de celui que nous honorons aujourd'hui. Mais à ce portrait, que d'autres ont brossé avant moi, je me contenterai d'ajouter quelques touches ; qu'on m'excuse de mêler ma propre personne à ces évocations. Mais je n'aurais pas su composer un discours officiel, et je ne crois pas qu'il eût satisfait celui en l'honneur duquel il eût été écrit. Je n'ai d'autre intention que d'aviver un peu de mon mieux avec respect et piété, une image sur laquelle le temps dépose hélas, au cœur de chacun de nous, sa cendre.

J'ai, depuis ma prise de fonctions, ouvert bien des registres, lu bien des rapports, au bas desquels je trouvais la signature de mon regretté prédécesseur et dont lecture m'avait déjà fait reconnaître sa manière. Je pourrais donner mainte preuve de sa gestion sage et ordonnée, de l'ingéniosité de certaine de ses suggestions, qui ne pouvait être le fruit que d'une longue réflexion. Mais je ne veux pas remuer une fois de plus ces documents déjà jaunis. C'est l'homme que je voudrais rappeler et je ne veux puiser que dans mes souvenirs.

Non que j'aie beaucoup connu Valençot. Cet homme, si répandu, que tout Saïgon connaissait, était secret. Je le vis pour la première fois en 1930 dans ce Lycée même où je faisais partie du jury d'examen du baccalauréat local. La discussion des résultats de l'écrit réunissait les correcteurs dans la petite salle des recettes scolaires, et tandis que nous examinions les livrets des candidats, tous élèves de Pétrus-Ky à cette époque, nous entendions le pas nerveux du proviseur sur le carrelage sonore des corridors voisins.

Non qu'il eût le désir d'écouter la délibération, encore moins d'y participer : seule l'impatience de connaître les résultats, la crainte de voir l'un de ses bons élèves victime

de l'incertitude des examinateurs, le retenaient aux alentours. J'avoue avoir toujours attendu le résultat des concours que j'ai subis, encore plus de ceux que je fait subir, avec un entier fatalisme. Cette agitation, cette anxiété visible m'étonnèrent ; à la réflexion, elles me parurent sympathiques. Je les rappelle pour illustrer un des traits les plus attachants du caractère de M. Valençot ; cette faculté qu'il avait de prendre part aux sentiments — joie, douleur, espérance — de ceux qu'il aimait comme de ceux qu'il était, de par ses fonctions, appelé à protéger. Voilà bien dans le plein sens du terme, le don — si rare — de sympathie.

En dehors de ces sessions de baccalauréat, nos fonctions officielles ne nous rapprochèrent que lorsque je fus désigné pour inspecter les professeurs de sciences de Cochinchine. Cette mission m'avait été attribuée sur la proposition de M. Valençot lui-même qui faisait à l'époque l'intérim de la Direction de l'Enseignement. Elle me fournit l'occasion de venir plus d'une fois au Lycée Pétrus-Ky. J'allais d'abord, bien entendu, saluer le proviseur du Lycée. Mais celui-ci, contrairement aux usages (que je ne critique nullement) m'accompagnait rarement dans mes tournées, et trouvait toujours — je ne me souviens que d'une seule exception — un bon prétexte pour s'excuser. Déclinait-il toute compétence dans des matières qui n'étaient pas de son ressort ? En aucune façon, car à défaut d'une culture scientifique étendue, il avait beaucoup de bon sens, le goût du concret, et une expérience pédagogique qui me reste à acquérir, et dont il aurait pu aisément me faire sentir le poids. Simplement, je crois qu'il me faisait confiance, et qu'il tenait à marquer cette confiance [comme] le meilleur moyen de m'inciter à la mériter. Je crois qu'il n'agissait pas autrement avec ceux qui, au Lycée, étaient placés sous ses ordres, et c'est encore une partie du secret de sa réussite. Pour ma part, et pour être entièrement sincère, je dois ajouter qu'il a parfois modifié par la suite certaines des appréciations que j'avais émises : mais je dois reconnaître — qui ne le devinerait ? — que ce fut toujours dans le sens de plus l'indulgence.

Mis à part ces rares contacts, j'eus peu l'occasion, moi scientifique, de rencontrer M. Valençot, agrégé des lettres, et quand je cherche à l'évoquer, c'est dans Saïgon, rue Catinat, qu'il m'apparaît. Sans doute apparaît-il de même à plus d'un ; — dois je avouer que l'image que je fais revivre ainsi n'est pas à mes yeux la moins sympathique ni la moins chargée de signification ? On l'associait aussitôt, cette image, à celle du Lycée lointain, qu'on évoquait comme une grosse centrale où la présence de l'ingénieur n'est pas constamment nécessaire, tournant cependant sans heurt avec la précision d'un chronomètre bien réglé.

Ces rencontres n'allaien pas toutefois, de la part de bien des Saïgonnais, sans quelque étonnement, un étonnement dont je pense que M. Valençot, le sentait vivement. J'imagine même qu'il s'en délectait. Manifestation du côté étudiant de sa nature dont parlait le commandant Robert dans son discours de l'an passé ? Je ne le crois pas, ou plutôt je pense que cet esprit étudiant n'est qu'une des manifestations d'un esprit dont M. Valençot était ici l'un des plus remarquables représentants, et qui est tout simplement l'esprit, le caractère français. Il est bien français, ce désir de se détacher de l'œuvre accomplie, et de se mêler à la foule pour en accepter paisiblement, en discuter au besoin les critiques, désir qui masque un souci, celui de ne pas montrer le travail, l'effort, pénible parfois, qu'il a coûté ; d'autres peuples peuvent vouloir étonner le monde en le célébrant, en l'exaltant. Cette idolâtrie du muscle choque en nous, Français, je ne sais quelle pudeur. Nous n'aimons pas que la trame se devine sous l'étoffe et nous goûtons La Fontaine, Anatole France, Jules Renard. Dans l'attitude de M. Valençot, il y avait beaucoup, je crois, de ce penchant bien français.

Mais ce n'est pas par ce seul trait que ce chef regretté se révélait vraiment un de chez nous. Le Français naît, plus que tout autre, démocrate et égalitaire ; plus que tout autre, il croit à la dignité de la personne humaine et quelles que soient ses opinions politiques, il souscrit au fond de son cœur à l'article premier de la Déclaration des Droits. L'accueil de M. Valençot était de ceux qui laissent sentir que, tout en tenant

compte des inégalités dues à la condition, à la culture, un homme écoute un autre homme. Nos amis annamites ne s'y trompaient pas.

Tel était celui dont nous honorons aujourd'hui la mémoire : « cet homme charmant, bon, cultivé, savant, délicat, heureux de vivre, cet homme de bien, cet honnête homme », disait, au lendemain de sa mort, le commandant Robert.

Assez peu conforme, certes, à l'idée conventionnelle qu'on se fait d'un proviseur ; assez peu semblable aux proviseurs du répertoire. Car il y a maintenant des proviseurs au répertoire. En M. Valençot, l'homme et le proviseur ne faisaient qu'un ; tel on le voyait au dehors, tel il vous recevait dans son cabinet.

Pour juger sa méthode, ce qu'elle valait, il suffit de regarder autour de nous, de penser au motif qui nous rassemble ici aujourd'hui. Pour éterniser l'image de Valençot, que de concours, que de dévouement ! Une souscription, ouverte parmi le personnel et les élèves du Lycée dès mars dernier et rapidement couverte, permet de suffire aux frais d'exécution d'un buste, sans qu'il soit besoin de faire appel aux amis de Valençot. Ce buste, il faut l'exécuter d'après quelques photographies de petit format assez peu fidèles : M. Balick s'attache bénévolement à cette tâche difficile. Qu'il veuille bien recevoir ici, au nom du personnel du Lycée, nos éloges et nos remerciements. [Ils] vont aussi à tous les souscripteurs, aux membres du Comité, notamment à M. Giung, qui a accepté de prendre à nouveau la parole, à tous ceux qui ont pris une part à l'organisation de cette cérémonie.

Le buste ne restera pas à son emplacement actuel. Le nom de Paul Valençot a déjà été donné depuis l'an dernier à la salle des professeurs, où ceux-ci ont leur bibliothèque. La place du buste m'a paru être dans cette salle. Il y remplacera le buste du parrain de ce Lycée, Pétrus Truong-vinh-Ky, pour lequel un petit monument, dont je dois l'idée et les plans à M. l'architecte Craste, sera construit au milieu de la Cour d'honneur.

Ainsi élèves et professeurs, chaque matin, ainsi [que] les visiteurs que je serai heureux d'accueillir au Lycée, trouveront devant eux dès l'entrée l'effigie du grand lettré qui a donné son nom à l'établissement, et dans la pénombre dans cette salle des professeurs où son verbe sonore à tant de fois retenti — veillant paisiblement sur notre Cité des Livres — la sereine figure de Paul Valençot.

Après une minute de silence, M. Taboulet évoqua lui aussi, en quelques mots émus, la belle figure de celui qui avait été son ami. Il regretta qu'on n'ait pu donner le nom Valençot à la rue qui passe devant le Lycée et remercia le sculpteur Balick, malheureusement absent de la cérémonie, pour raison de maladie.

Le Gouverneur de la Cochinchine vint à son tour devant le buste du disparu et prononça le discours suivant :

Discours de M. Rivoal

La croyance populaire veut que certaines maisons, comme certains hommes, naissent sous une bonne étoile et qu'une bonne fée préside à leurs destinées. En ce qui me concerne, je ne suis pas éloigné de croire que ce Lycée placé sous l'heureux parrainage du grand lettré et du grand ami de la France que fut Petrus Truong-Vinh-Ky doit être rangé parmi ces demeures privilégiées.

C'est ainsi que lorsque sa construction fut décidée, un architecte de talent se trouva juste à point pour en dresser les plans, si bien que les divers corps de bâtiments qui le composent, bien exposés, bien ensoleillés, bien ventilés, constituent un ensemble harmonieux et agréable à l'œil où rien ne semble avoir été négligé pour rendre aux élèves la vie plus facile et plus gaie et leur effort moins pénible.

La chance a voulu également que les destinées de ce bel établissement, dont les plâtres étaient encore humides, fussent confiées à un homme qui, par un heureux hasard, réunissait à un haut degré toutes les qualités d'intelligence et de cœur si nécessaires pour insuffler la vie à un établissement scolaire de cette importance. Je n'aurai pas, Messieurs, l'outrecuidance d'énumérer devant vous aujourd'hui les dons exceptionnels d'animateur, d'organisateur, d'éducateur du proviseur Valençot. Aussi bien, vous les connaissez mieux que moi et mieux que moi avez pu apprécier, soit pour l'avoir secondé chaque jour dans son effort, soit pour avoir bénéficié de sa féconde activité et de ses qualités de chef paternel et bienveillant. Je me contenterai de rappeler ici qu'au cours de sa belle gestion, le nombre des élèves du Lycée Petrus-Ky a plus que doublé et que ce beau résultat a été acquis dans des conditions optima d'efficacité et d'économie et ce, sans à-coups, sans heurts, à la satisfaction de tous.

Aussi est-ce de tout cœur que j'applaudis aujourd'hui à l'heureuse initiative que vous avez prise de perpétuer le souvenir de votre vénéré proviseur en témoignage des éminents services dont la jeunesse studieuse de ce pays, qui sera l'élite de demain, lui est redevable et de l'estime et de l'affection que vous continuez à lui porter.

Qu'il me soit permis, en terminant, de vous dire le réel réconfort que j'éprouve à constater les hauts sentiments qui vous animent tous, professeurs comme élèves, sentiments qui sont tout à l'honneur du corps enseignant de Cochinchine, ils sont, en outre, pour le Gouvernement, la garantie la plus sûre que l'œuvre entreprise de façon si magistrale par le proviseur Valençot, a été remise en de bonnes mains et sera continuée suivant les mêmes traditions de conscience et d'honneur.

Deux gerbes de fleurs furent déposés, puis, en silence, l'assemblée se retira, le souvenir de M. Valençot planant encore dans cette salle qu'éclairaient à peine les dernières lueurs du crépuscule.

Renseignements administratifs (*L'Écho annamite*, 9 octobre 1939)

M. Malleret⁵, professeur d'E.N. de 3^e cl. des Départements, intégré comme professeur certifié principal de la classe, rentrant de congé et maintenu en Cochinchine, est désigné pour servir au Lycée Pétrus Truong-vinh Ky, Saïgon, en remplacement de M^{me} Dubois (Marie-Louise), professeur licencié principal de 2^e classe appelée à une autre destination.

⁵ Louis Malleret (Clermont-Ferrand, 1901-Louveciennes, 1970) : professeur à l'École primaire supérieure des garçons à Saïgon (oct. 1929), puis à l'École normale, enfin au Lycée Pétrus-Ky (octobre 1939). Bibliothécaire (1930), membre (1931), puis secrétaire général (1942-1948) de la Société des études indochinoises. Conservateur du musée Blanchard de la Brosse (1935). Correspondant (1936), puis membre (1^{er} janvier 1942), puis directeur d'études (1^{er} janvier 1945) de l'EFEFO. Directeur de l'EFEFO à Hanoï (1949-1954), puis à Saïgon (1954-1956). Conseiller du comité de l'Alliance française à Saïgon (*La Libre Parole d'Indochine*, 25 février 1938, p. 3). Administrateur de l'Office central du tourisme indochinois (1938-1939). Il participe en juillet 1941 à la Semaine de la France d'outre-mer en parlant à Radio-Saïgon de l'influence française sur l'esprit et l'art indigène, et de l'Algérie sous différents aspects (*L'Echo annamite*, 16 juillet 1941). Conseiller municipal nommé de Saïgon (sept. 1941-janvier 1942). Reçu en audience par l'amiral Decoux (7 novembre 1941, 9 février 1942). Il prononce des conférences à Hanoï et Saïgon sur l'amiral d'Estaing (déc. 1941 et février 1942). Il soutient le « régime nouveau appelé à légitimer toutes les initiatives propres à servir le prestige intellectuel de la France » (« Une cérémonie au Nui-Sâp, à la mémoire du mandarin Ng.Ngoc Thoai », *BSEI*, n° 2, 2^e trim. 1944, p.123-124. Cité par Sébastien Verney, *L'Indochine sous Vichy*, p. 122).

Son œuvre historique et archéologique est considérable.

M^{me} Malleret, professeur adjoint d'EPS de 5^e classe des Départements, rentrant de congé et maintenue en Cochinchine, est désignée pour servir au collège du jeunes filles indigènes, en complément d'effectif.

CONSEIL COLONIAL

Vers de nouveaux impôts !

La moitié des économies réalisées en commission disparaissent en séance plénière
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1939, p. 5)

.....
M. Ballous insiste pour la construction du logement du surveillant général du Lycée Pétrus-Ky qui libérera l'infirmerie. M. Nhung obtient 27.000 p. en plus pour l'École des aveugles*.
.....

Important mouvement administratif
(*L'Écho annamite*, 11 décembre 1940)

Par arrêtés du gouverneur de la Cochinchine [Veber ou Rivoal ?] en date des 25, 26, 27, 28, 30 novembre et 2 décembre :

.....
M. Aubouin, professeur licencié ppal h. cl. précédemment en service au Cambodge, nouvellement affecté en Cochinchine, et mis à la disposition du chef local du service de l'Enseignement, est désigné pour servir les ordres du proviseur du Lycée Pétrus-Ky, en remplacement, de M^{me} Lacroux, professeur licencié de 2^e cl. appelée à une autre destination.

Le conseil municipal de Saïgon
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 7 septembre 1941)
(*L'Écho annamite*, 8 septembre 1941)

Par arrêté en date du 26 août 1941 soit désignées pour faire partie du conseil municipal de Saïgon, les personnes dont les noms suivent :

— en qualité de membres titulaires à titre français :
Malleret, professeur au Lycée Pétrus-Ky.

Inspection gubernatoriale
(*L'Écho annamite*, 14 novembre 1941)

Accompagné de M. Rivoal, gouverneur de la Cochinchine, l'amiral Decoux a visité les installations provisoires de divers établissements scolaires de la Région [Saïgon]-Cholon, notamment celles du lycée Pétrus-Ky et de l'école des aveugles* dirigée par M. Luzergues.

Les chefs de la colonie se sont intéressés en particulier aux travaux manuels : jardinage et brosserie, ainsi qu'à l'aménagement du vaste stade sportif installé à Thi-Nghé sur un immense terrain vague concédé par le gouvernement local.

Les éminents visiteurs ont assisté au salut matinal aux couleurs chez les lycéens de la rue Armand-Rousseau et ont été accueillis aux accents de la *Marseillaise* par les élèves-aveugles de Cholon.

SAÏGON
Au lycée Pétrus-Ky

LA CÉRÉMONIE DU SALUT AUX COULEURS
(L'Écho annamite, 14 septembre 1942)

M. le préfet Hoeffel préside la cérémonie du salut aux couleurs au lycée Pétrus-Ky où se trouvent réunis les élèves de cet établissement, de l'Ecole Primaire Supérieure de Garçons et du cours d'apprentissage de tailleur.

Parmi les personnalités, le contre-amiral Bérenger, le général Sabattier, représentant le général Gaudron, M. Tarnec⁶, chef du Service de l'Immigration, représentent le président de la Légion, M. Malleret, l'avocat général de Gentil, le pasteur Lenhnebach [sic : Lehnebach], M. Truong vinh Tong, etc.

M. Le Jeannic, proviseur du Lycée Pétrus-Ky, prend le premier la parole en ces termes :

« Monsieur l'Administrateur,

En vous chargeant de le représenter à la cérémonie du Salut aux Couleurs qui inaugure l'Année scolaire 1942-1943, M. le Gouverneur de la Cochinchine a donné une nouvelle marque de l'intérêt qu'il porte aux établissements d'enseignement, et dont le Collège Français de Garçons et le Lycée Pétrus-Ky ont déjà eu tant de preuves. Je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes remerciements.

Je remercie également l'Amiral commandant la Marine en Indochine et le Général Commandant le Groupement de Cochinchine, représentant le Général Commandant la Division de Cochinchine-Cambodge, qui ont bien voulu faire à notre groupe scolaire l'honneur d'assister à cette manifestation ; envers la Marine et l'Armée, le Lycée avait déjà une dette de reconnaissance qu'il n'oublie pas.

Mes remerciements vont enfin aux personnalités françaises et annamites qui ont tenu par leur présence à souligner aux yeux de non élèves la signification de la cérémonie d'aujourd'hui.

*
* * *

Mers Chers Élèves,

La cérémonie qui va se dérouler tout à l'heure vous est à tous familière, même à ceux qui font aujourd'hui leurs débuts au Collège ou au Lycée. Dans la plus humble école de village, chaque matin, le salut aux couleurs précède l'entrée en classe. La cérémonie revêt toutefois non, certes, moins de recueillement mais moins d'éclat.

⁶ Roger Tarnec : Né le 18 juillet 1888. Entré dans l'administration indochinoise le 23 novembre 1912. Il fait carrière dans le Service de l'immigration à Saïgon. Chevalier de la Légion d'honneur comme lieutenant aux tirailleurs annamites (*JORF*, 7 février 1921).

Si M. le Gouverneur Général a prescrit que pour la rentrée scolaire de 1942-1943. elle ait une solennité toute particulière. C'est qu'il accorde justement à cette manifestation symbolique, qui préludera quotidiennement à vos travaux, une importance que je veux vous faire comprendre.

Le salut aux couleurs, je vous le rappelais l'an dernier à cette même place ,nous vient de la Marine où il est fixé par un cérémonial très ancien.

Au cours de ces six siècles, et jusqu'à une date toute récente, ce ne sont pas des enfants, pas même des adolescents que cette cérémonie a groupés chaque jour autour du pavillon national, mais des hommes. Des hommes qui, avec nos troupes coloniales, ont bâti l'Empire.

Vous mesurez dès maintenant la portée de la mesure qui a institué dans les écoles : le salut au drapeau. Elle constitue votre promotion au rang d'hommes. Elle vous confère ce redoutable honneur, que le jeune Spartiate attendait jusqu'à sa majorité, de prendre place auprès des guerriers.

Ne nous payons toutefois pas de mots. Il n'est pas question d'exiger de vous des tâches qui soient physiquement ou intellectuellement au-dessus de votre âge.

Il n'est même pas question de vous imposer cette initiation militaire, si sévère et si mâle, qui, à Sparte, durait treize ans. Mais dès à présent vous devez savoir que toutes vos forces, toute votre activité doivent être au service de la Patrie, et c'est ce que la cérémonie du Salut aux Couleurs doit vous rappeler chaque matin.

Née à une époque de bouleversements au milieu desquels la face du monde est en train de changer, vous devez dès votre jeunesse considérer la part qui vous reviendra dans la lourde tâche commune et vous préparer sans relâche aux luttes et aux travaux de demain.

Votre premier devoir est d'être des écoliers studieux : conseils banals, sans doute, et que vos aînés entendirent eux aussi d'une oreille trop souvent distraite. Tant de matières figuraient au programme que beaucoup, même parmi les meilleurs, étaient bien résolus d'avance à en négliger quelques unes,

L'événement leur a cruellement donné tort. La terrible lutte qui met aux prises aux confins de l'Europe et de l'Asie deux gigantesques armées, et dont le but immédiat est la possession d'immenses districts pétroliers, quelle saisissante et, pour certains, tardive leçon de géographie !

Mais nous dédaignions trop souvent la géographie, nous dédaignions aussi l'histoire : et nous regrettons à présent de ne pas mieux savoir, nous dont le pays a été si près de sa ruine, les causes de la décadence des Empires ; de ne pas mieux savoir — surtout pour mieux seconder dans ses efforts le chef vénéré qui nous guide — comment un peuple qui se perdait se retrouve et reprend sa marche en avant.

Bien fastidieuses aussi les leçons de morale d'autrefois. Non certes que les élèves fussent parfaits et n'eussent pas besoin de morale. Pas davantage n'étaient ils amoraux sourds à la voix d'un Joubert ou indifférents devant l'exemple d'un Pasteur. Mais il manquait d'abord, pour donner à ces classes le frémissement de vie qu'elles doivent avoir, le dur aiguillon de l'actualité.

Instruits tout jeunes par l'expérience, vous accorderez une autre réalité, une autre force aux idées que vos professeurs développeront devant vous : et vous devrez penser sans cesse à mettre leur enseignement en pratique pour que la morale enseignée se traduise, selon le terme nouveau, en action morale.

L'école, de plus eu plus, reçoit d'ailleurs pour tâche de former son seulement votre intelligence mais aussi votre cœur et votre caractère. Vos maîtres sont fiers de cette haute mission qui leur est - donnée ; pour qu'ils réussissent, donnez leur sans hésiter et pleinement votre confiance.

Vous connaissez certainement les deux beaux vers de notre plus grand poète :

« Car on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens. Mais dans l'œil des vieillards on voit de la lumière ».

Le second vers évoque sans doute aussitôt chez vous comme chez moi, la même prestigieuse figure de vieillard. Quant au premier, Il faut qu'avec le même automatisme, il fasse surgir dans notre esprit le visage de notre jeunesse d'Empire.

Dans vos rassemblements de Jeunes, il est un cri de ralliement : « Jeunesse ? France ! » que je n'entends jamais sans émotion. Dans votre réponse, mes enfants, qui est une profession de foi, vous ne mettrez jamais assez de résolution, assez de ferveur.

Quant à ceux de ma génération qui vous lancent ce cri de « Jeunesse ! » si vous saviez quelle espérance ils mettent dans leur appel !

Songez bien désormais, et ne décevez pas cet espoir. »

M. Hoeffel s'adresse ensuite aux élèves :

« Monsieur le Proviseur,
Mes jeunes amis.

Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine, en me chargeant de le représenter à la Cérémonie du Salut au Drapeau qui inaugurera au Lycée Pétrus-Ky et au Collège Français de Garçons la nouvelle année scolaire, m'a prié de vous apporter ses souhaits de fructueux travail et de vous exprimer la conviction que les espoirs qu'il met en vous ne seront pas vains.

Nulle occasion ne pouvait mieux me convenir pour prendre contact avec la Jeunesse scolaire à qui mon Administration porte un particulier intérêt.

Chers élèves.

Vous allez commencer une nouvelle année d'études en assistant avec toute votre ferveur à l'envoi aux couleurs qui revêt en ce jour une exceptionnelle solennité.

Le pieux symbole qui va s'accomplir, votre Proviseur vous l'a défini ; il vous a montré les devoirs et les responsabilités qu'il comporte pour vous, envers votre pays, envers votre patrie commune, envers le Maréchal Chef de l'État Français qui a mis sa confiance en la Jeunesse.

Il vous a dit de quels efforts quotidiennement renouvelés doit être faite votre tâche d'élève sous l'attentive et bienveillante direction de vos maîtres.

Vos regards sont la preuve que vous ressentez au plus profond de vous-mêmes la valeur du geste de fidélité, de fierté et de foi envers la France que représente le Salut aux Couleurs.

Vous vous êtes pénétrés des conseils qui vous ont été donnés ; vous avez clairement perçu la part qui vous revient dans la rénovation que veut le Maréchal, et vous avez pris vis à-vis de vous-mêmes les résolutions qui convenaient à chacun d'entre vous.

Mais je voudrais, mes amis, en passant du particulier au général, souligner à vos jeunes esprits l'ampleur spirituelle de la Cérémonie qui se déroule aujourd'hui.

Dans cet établissement de Saïgon comme dans toutes les écoles de l'Union Indochinoise comme dans toutes les écoles de la France et de l'Empire une seule et même Jeunesse, enthousiaste et réfléchie à la fois, va bientôt puiser aux trésors de la culture française les enseignements et les disciplines plus que jamais nécessaires.

Au seuil d'une nouvelle année scolaire, cette jeunesse, consciente de ses obligations et prête à l'effort, s'associe dans une véritable communion pour saluer le Drapeau de la France.

N'est-ce pas là l'exaltation la plus pure de l'Unité Nationale que cette unanimous réalisée dans le temps et dans l'espace par tous les jeunes de l'Empire et de la France ?

N'est-ce pas là le cercle le plus émouvant que ce Garde à vous moral, cette volonté d'abnégation et de discipline, de respect et d'obéissance au Chef de l'État ?

Jeunes gens, les plus méritants d'entre vous vont avoir l'honneur de hisser l'Emblème National au mât de pavillon du Lycée.

Que ce Drapeau de la France qui flottera sur votre École soit dorénavant le Guide de vos consciences. »

Presque au même moment, la même cérémonie se déroule dans toutes les écoles d'Indochine.

Avis de décès
(Le Populaire d'Indochine, 25 février 1948)

Le Syndicat unique de l'enseignement en Cochinchine a le regret de faire part du décès de :

Monsieur Pierre LE JEANNIC,
ancien élève de l'École normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
ancien inspecteur des sciences en Indochine,
ancien Proviseur du Lycée Pétrus Ky,
ancien professeur de mathématiques spéciales au Lycée Yersin* (Dalat),
ancien professeur de mathématiques spéciales au Lycée Jeanson-de-Sailly (Paris),
proviseur du Lycée de Bayonne,
survenu à Bayonne, le 16 février 1948, à l'âge de 46 ans.

À madame LE JEANNIC, à messieurs ALAIN. PIERRE et YVON LE JEANNIC, à tous ceux que ce deuil afflige, le Syndicat unique de l'enseignement présente ses condoléances émues, et les assure de son entière sympathie.

Viet-Nam
(Combat, 2 novembre 1948, p. 4)

Le lycée Petrus-Ky, de Cholon, qui avait été réquisitionné par les autorités militaires françaises, est rendu à l'enseignement secondaire. Ce Lycée est réservé aux élèves vietnamien!!
